

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	22 (1942)
Heft:	10
Rubrik:	Activité de la Chambre de commerce suisse en France : pendant le mois de novembre 1942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(Suite de la page 183.) Les personnes proposées par le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France pour occuper les fonctions de Membre du Comité de la Section furent toutes élues à l'unanimité également. Il s'agit de M. Paul Boss, Industriel, à Besançon (Doubs); M. Robert Quartier, Gérant de la Fabrique d'Horlogerie Quartier Frères, S. a. r. l., à Besançon; M. Georges Lang, Directeur général des Etablissements Frainié, Fabrique de Boîtes de Montres S. A., à Morteau (Doubs); M. Charles Cuendet, Directeur général de la Société des Grands Moulins de Dôle, à Dôle (Jura); M. Alphonse Dreyer, Directeur de la Société Industrielle de Delle, à Delle (Territoire de Belfort); M. Jules Gurtner, Fabricant d'accessoires pour motocyclettes, automobiles et avions, à Pontarlier (Doubs); M. Paul Koch, Directeur de la Filature de Schappe Ringwald S. A., à Lure (Haute-Saône).

Le choix de ces personnalités avait été fait de telle façon que les diverses circonscriptions administratives de la région, aussi bien que les différentes branches du commerce entre cette dernière et la Suisse, fussent représentées au sein du Comité.

La Présidence d'Honneur de la nouvelle Section fut offerte par M. Monvert, au nom du Conseil d'Administration,

à M. le Consul de Suisse à Besançon, représenté actuellement par M. le Vice-Consul Zoller, Gérant du Consulat. M. Perrenoud dit alors à l'Assemblée ses remerciements et son désir de voir prospérer la nouvelle Section destinée à se rendre utile, dans toute la mesure de ses moyens, à ses Adhérents. M. Zoller, de son côté, remercia la Chambre de Commerce Suisse en France de l'honneur qui lui était fait.

Après que la séance eut été close par le Président, un déjeuner amical réunit tous les organisateurs de la réunion ainsi que ceux des assistants qui avaient dû faire un long déplacement.

Dans l'après-midi, une première réunion du Comité de la Section eut lieu, au cours de laquelle les différentes charges furent distribuées. M. Boss fut désigné comme Vice-Président, M. Quartier comme Trésorier et M. Lang comme Secrétaire. La décision fut prise de se joindre au Secrétariat général et aux autres Sections dans leurs efforts en faveur des exportations françaises en Suisse et de réunir dans ce but les Adhérents de la Section de l'Est au début de l'année prochaine.

La Section de l'Est a son siège 30, avenue Carnot, à Besançon. Son Secrétaire permanent est M. Adolphe Meier, qui, ayant fait un stage au Secrétariat général, à Paris, est parfaitement averti des problèmes du commerce franco-suisse.